



## La rentrée scolaire 2022-23 a sonné !

**Malgré une fermeture de classe à l'école élémentaire publique due à une baisse des effectifs, la rentrée scolaire au Cellier s'est déroulée sereinement. Ce Zoom est l'occasion de faire le point sur quelques actualités notables : la présentation des équipes et projets de chacune des écoles, l'explication de la hausse tarifaire du repas au restaurant scolaire ainsi que le programme de travaux de rénovation de l'école élémentaire publique lancé par la municipalité.**

## Équipes et projets des écoles

### École maternelle publique Les Lonnières

Effectifs : 99

#### Projets école 2022-2023

Les deux thématiques principales : la musique et l'auteur jeunesse Grégoire Solotareff.

- Découverte pour les 4 classes de 3 films d'animation en lien avec les thématiques de l'école dans le cadre du dispositif « Cin'école » proposé par le cinéma Eden 3.
- Organisation pour les 4 classes d'un prix littéraire proposant une sélection de livres de Grégoire Solotareff avec vote des enfants et parents de leur livre préféré.
- Découverte pour les 4 classes du spectacle musical « Sopyrton ? Complètement barano ! » du collectif À l'Envers. En écho au spectacle, chaque classe bénéficiera d'un atelier autour du corps en mouvement animé par les 2 musiciens du spectacle.
- Découverte du spectacle « Toyo » pour les MS-GS et GS programmé dans le cadre du festival « Ce soir, je sors mes parents ».
- D'autres projets avec la médiathèque sont en cours de validation.



*Sur la photo de gauche à droite : 1<sup>er</sup> rang : Armelle RENAUDINEAU (enseignante GS), Jacqueline BENATEAU (ATSEM GS), Nathalie DUPONT (enseignante PS), Véronique ARROUET (enseignante MS-GS), Élodie THOMAZO (ATSEM MS-GS), Mireille LEMBEZAT (ATSEM PS-MS) – 2<sup>e</sup> rang : Fabienne BEAUPLÉ (ATSEM PS), Loïcia MERCIER-SOTOLONGO (enseignante PS-MS et directrice avec décharge le vendredi). >>>*



Sur la photo de gauche à droite : **1<sup>er</sup> rang** : Marion LAMBERT (enseignante CM1-CM2), Stéphanie GILLERAT (enseignante CP), Morgane MAISONNEUVE (enseignante CE1-CE2) - **2<sup>e</sup> rang** : Thierry BONSERGENT (enseignant CM2 et directeur avec décharge le jeudi matin et le vendredi), Juliette PASSALACQUA (enseignante CP-CE1), Pascale NOËL (enseignante CE2-CM1), Charles SALANT (enseignant remplaçant CM2), Brigitte QUIGNON (Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap) – **Absente de la photo** : Lou DECLUZEAU (Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap).

## École élémentaire publique Les Lonnières

Effectifs : 149

### Projets école 2022-2023

- Découverte de films au cinéma Eden 3 à Ancenis dans le cadre du dispositif « École et cinéma » pour 4 classes et dans le cadre de « Cin'école » pour 2 classes.
- Projet de chorale avec Musique et Danse 44 pour les classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2.
- Séances de piscine à Ancenis pour les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2 et tous les élèves de CM2.
- Participation au Prix littéraire des Incorruptibles pour les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2.
- Participation pour la classe de CM2 à un rallye lecture organisé par Thierry Bonsergent avec une sélection de 30 ouvrages divers et variés (BD, roman, documentaire...).
- Participation au concours national de mathématiques « Kangourou » pour les élèves du CE2 jusqu'au CM2 et organisation d'un rallye maths toute l'année durant les vacances.
- Sensibilisation pour les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 à la figure et au jeu du clown via des ateliers artistiques proposés par la Commune en lien avec le spectacle « Incognito » programmé dans le cadre de la saison culturelle 2022-23.
- Découverte du spectacle « Gamin » dans le cadre du festival « Ce soir, je sors mes parents » et interventions musique en écho au spectacle pour les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2.
- Projet de journées sportives à la Turmelière et de sorties diverses à Nantes (planétarium, musée de l'imprimerie...).
- D'autres projets avec la médiathèque sont en cours de validation.

## École maternelle et élémentaire privée Saint-Jean-Bosco

Effectifs : 147

### Projets école 2022-2023

Les deux thématiques : l'international et l'ouverture à l'international. L'école est labellisée 3 ans par l'Europe et reçoit des fonds qui permettront à l'équipe enseignante de suivre une formation à Venise sur l'art dans le Monde et aux CM1 et CM2 de bénéficier d'un séjour en Irlande.

- Échange avec une école de Dublin pour les élèves de CM1 et CM2 avec séjour d'une semaine en Irlande et accueil des jeunes Irlandais au Cellier.
- Sensibilisation pour les classes de CP, CE1-CE2, CE2-CM1 à la figure et au jeu du clown via des ateliers artistiques proposés par la Commune en lien avec le spectacle « Incognito » programmé dans le cadre de la saison culturelle 2022-23.
- Découverte pour les classes maternelles du spectacle musical « Sopyron ? Complètement barano ! » du collectif À l'Envers. En écho au spectacle, chaque classe bénéficiera d'un atelier autour du corps en mouvement animé par les 2 musiciens du spectacle.
- Découverte du concert « La Note Rouge » dans le cadre du festival « Harpes au Max » et interventions musique en écho à ce concert pour les classes de CP et CE1-CE2.
- Visite du parc de sculptures en métal « Disque Planète » pour toutes les classes.
- Rencontres sportives pour toutes les classes en partenariat avec les écoles de Mouzeil et Couffé.
- Immersion d'une semaine de toutes les classes sur le thème de la différence en partenariat avec 2 Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).
- Contribution de toutes les classes pour le Marché d'automne en novembre organisé par l'APEL.
- Organisation d'une boum pour les élémentaires.
- D'autres RDV : l'arbre de Noël, la kermesse.



De gauche à droite : Mélanie AUBRON (ASEM), Claire RICHARD (enseignante CP), Léa DENIS (enseignante MS-GS), Sonia GLOANEC (enseignante MS-GS et directrice avec décharge le lundi et mercredi), Marie-Agnès FOUCHET (enseignante TPS-PS), Mathilde BOUCLÉ-BOSSARD (enseignante CM2), Olivier AUNEAU (enseignant CE1-CE2), Alison RUETTE (animatrice garderie et ASEM), Annelise GOURAUD (enseignante CE2-CM1).

## Rénovation de l'école élémentaire publique

Le bâtiment actuel de l'école élémentaire publique a vu le jour en 1982. **Au regard de ce bâti devenu aujourd'hui vieillissant, énergivore et non accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la municipalité lance un programme de rénovation complète avec une livraison des travaux prévue en 2024-2025.**

Cette rénovation, du sol à la toiture, a pour **principal objectif d'améliorer les conditions de vie, d'apprentissage, de travail des élèves et des équipes pédagogiques.** Elle a aussi vocation à **diminuer significativement les coûts énergétiques supportés par la Commune et faciliter l'entretien du bâtiment effectué quotidiennement par les agents techniques municipaux.**

**La programmation des travaux confiée à MP Conseil s'est faite en concertation avec les équipes pédagogiques de l'école qui ont été entendues sur leurs besoins.**

**Les principaux travaux de rénovation envisagés sont les suivants :**

- Mise en conformité du bâtiment au vu de **l'accessibilité PMR.**
- **Rénovation de l'enveloppe thermique** du bâtiment avec la réfection de la toiture et de son isolation ainsi que le remplacement des portes et des fenêtres.
- Mise en place d'un **système de chauffage unique de type biomasse (chaufferie bois)** pouvant à terme desservir d'autres bâtiments communaux.
- **Remplacement des éclairages** économes en éclairages LED et révision complète de l'électricité.
- Installation de **panneaux photovoltaïques sur la toiture** pouvant prendre en charge une partie de la consommation en électricité de l'école.
- Mise en place d'une **ventilation mécanique.**
- **Rénovation des sanitaires existants** avec arrivée d'eau chaude (ainsi que dans le local ménage).

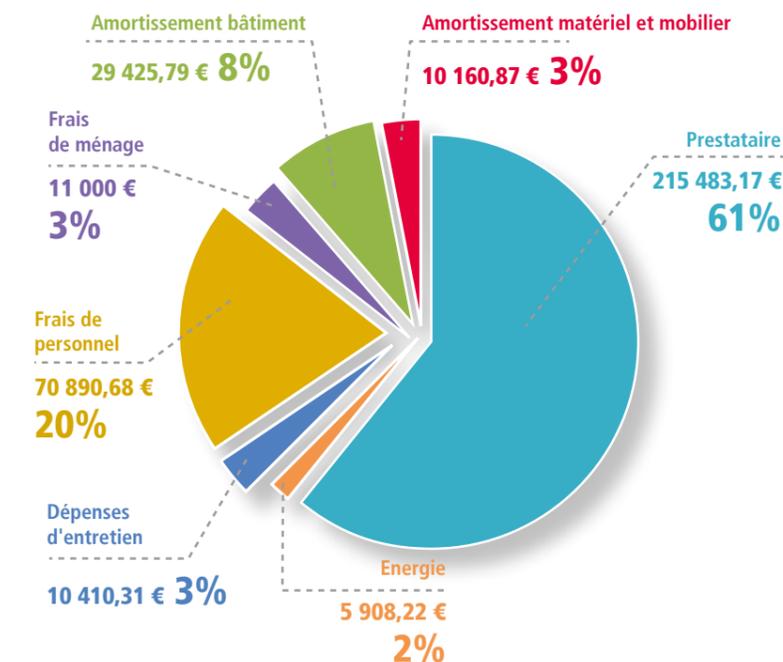
Remodelage des espaces pour améliorer la fonctionnalité du bâtiment et/ou pour répondre à la demande des utilisateurs :

- **Repositionnement du préau** pour permettre une meilleure visibilité des enseignants sur les élèves et pour anticiper, si nécessaire, un agrandissement de l'école via l'emplacement du préau actuel,
- **Changement du sol du patio,**
- **Aménagement d'une vraie kitchenette** dans la salle de l'équipe enseignante pour l'utiliser en cuisine pédagogique,
- **Création d'un bureau supplémentaire pour le RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté), de **vestiaires pour les agents d'entretien et d'un local de stockage.**

L'étude de programmation touchant prochainement à sa fin, un maître d'œuvre sera bientôt sélectionné. Une fois celui-ci désigné, **l'ensemble des usagers et des agents œuvrant dans cet établissement seront invités à prendre part à la suite de la concertation pour faire aboutir le projet.**

## Hausse des tarifs du restaurant scolaire

RÉPARTITION DU COÛT ANNUEL : 353 279,04 €



Nombre de repas servis par an : 52 300  
Coût réel du repas par enfant : 6,75 €

Malgré la crise, la Commune s'est efforcée de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020. **En raison de la forte inflation constatée depuis début 2022, le prestataire de restauration a dû augmenter le coût du repas facturé à la Commune d'une manière significative.** La Commune est donc contrainte d'augmenter les tarifs du temps méridien de 8 % aux familles. Afin de limiter les effets de seuil et d'être au plus près de la capacité contributive de chaque famille, il a été décidé de porter l'étagement du quotient familial de 10 à 14 tranches. Le tarif du repas facturé s'élève entre 3,08 € et 5,18 € suivant le quotient familial.

**Pour votre information, le coût réel d'un repas est évalué à 6,75 €, celui du prestataire représente 61% de ce coût. La différence entre le coût réel et le prix facturé aux familles est prise en charge par la Commune.**

Cette augmentation a été adoptée au conseil municipal du 28 juin 2022 et est effective depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

En cas de difficultés, le Centre Communal d'Action Sociale peut aider les familles. Pour cela, le service municipal en charge de l'Éducation et des Affaires Sociales se tient à votre disposition : [ccas@lecellier.fr](mailto:ccas@lecellier.fr) ou 02 40 25 40 18.

## Retour sur l'accueil des nouveaux arrivants et le Forum des Associations

Le 3 septembre dernier, se tenaient traditionnellement la matinée d'accueil des nouveaux arrivants et le Forum des Associations.



Cette année, le Maire en compagnie de ses adjointes et adjoints a accueilli à la salle William-Turner 17 foyers nouvellement installés au Cellier, composés majoritairement de familles avec de jeunes enfants. Comme à l'accoutumée, au programme : accueil avec remise des documents de bienvenue, visite commentée du Cellier en car par Fernand BOURSIER de l'association Histoire et Patrimoine du Cellier (un grand merci à lui pour son fidèle engagement), puis rencontre avec les associations présentes au Forum et partage du verre de l'amitié avec remise des lots de la tombola offerts par plusieurs commerçants et artisans cellariens (un grand merci à eux pour leur générosité).



Le 21<sup>e</sup> Forum des Associations a été l'occasion de fêter les 20 ans de cet événement qui n'ont pas pu, l'an dernier, être célébrés comme il se doit. Associations et Mairie se sont mobilisées pour animer joyeusement ce Forum : démonstrations, chants, musique, jeux, lectures... 31 acteurs associatifs du Cellier ou des alentours ainsi que des services comme le local jeunes du SIVOM, la mairie et la médiathèque étaient au rendez-vous. Ce Forum a une nouvelle fois connu un fort engouement de la part des Cellariennes et Cellariens.

### L'UDAF 44 lance son bus d'accès aux droits et au numérique

« Le Lien » est un bus d'accès aux droits et au numérique de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de Loire-Atlantique qui sillonnera les routes du département prochainement. L'association a signé des conventions avec 16 communes situées en milieu rural dont la commune du Cellier. A son bord, une conseillère numérique et une chargée d'information iront à la rencontre des citoyens afin de leur apporter une aide dans les démarches à faire sur internet (Pôle Emploi, CAF, MSA, Ameli, Impôt, Carsat, carte grise, permis, papiers d'identité, banque, études...) et proposer un accompagnement à l'utilisation des outils numériques. Dans un premier temps, les conseillers vous recevront tous les premiers mercredis de chaque mois de 10 h à 12 h 30 à la mairie (le bus n'est pas encore opérationnel). Ce service débutera le 5 octobre, puis aura lieu le 2 novembre et le 7 décembre 2022.

Plus d'infos : UDAF 44 au 02 51 80 30 46 ou sur [www.udaf44.fr](http://www.udaf44.fr)

### Commémoration du 11 novembre

Le rassemblement est prévu à 11 h 15 sur le parvis de l'église pour rejoindre en cortège le Monument aux Morts.

La cérémonie commémorative débutera à 11 h 30 et se terminera par le traditionnel verre de l'amitié à la salle Louis-de-Funès. Dans le cadre du lien intergénérationnel, les enfants sont invités chaleureusement à se joindre aux anciens combattants afin de faire perdurer le souvenir de ceux qui sont tombés pour défendre les couleurs françaises.

### Cimetière : délai raccourci pour la procédure de reprise des concessions en état d'abandon

Afin de s'assurer de ne pas avoir à réagrandir le cimetière et y faire régner une certaine homogénéité, le maire a entamé une procédure de reprise des concessions perpétuelles et centenaires se trouvant en état d'abandon afin d'obliger leur entretien au risque de les faire enlever.

Des courriers ont été envoyés début octobre 2021 aux descendants et successeurs connus les invitant à être présents pour les constatations qui se sont tenues le 15 novembre 2021. À la suite de celles-ci, des procès-verbaux ont été dressés et envoyés aux descendants et successeurs connus et affichés trois fois successivement pendant un mois, le dernier affichage s'étant achevé le 21 mars 2022.

La procédure ne devait reprendre que trois ans après, soit en 2025, car ce temps d'attente était prévu par la loi afin que les descendants, successeurs ou tout autre personne entretenant une concession aient la possibilité de remédier à l'état d'abandon et ainsi permettre que la

concession ne soit pas reprise. Une réforme est entre-temps venue raccourcir ce délai.

Une procédure simplifiée par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 dite 3DS

La loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale est venue réformer les collectivités territoriales. La loi comporte des dispositions visant à simplifier le fonctionnement des institutions locales. La nouvelle procédure a été simplifiée en raccourcissant le délai d'attente.

C'est ainsi que l'article 237 de la loi susmentionnée a modifié l'article L. 2223-17 du Code général des collectivités territoriales en passant le délai de trois à un an.

**Vous avez encore le temps d'agir !**

Si la concession, d'une ou plusieurs personnes qui vous étaient chères, fait l'objet de cette procédure, vous pouvez toujours mettre

en échec la procédure en entretenant leur concession. Suivez les remarques qui ont été indiquées au procès-verbal (PV) en vous renseignant auprès de la mairie. Pour consulter le PV d'une concession en particulier, il vous faudra présenter un lien ou un attachement avec la ou les personnes qui y sont inhumées.

Le délai d'attente a débuté le 22 mars 2022 et s'achèvera donc le 21 mars 2023. La procédure reprendra rapidement après cette date pour une reprise décidée par le conseil municipal en principe au cours de l'année 2023.

Vous pouvez consulter en mairie la liste des concessions qui font l'objet de la procédure ou en téléchargeant le document PDF sur <https://www.lecellier.fr/sinformer/mairie/demarches-reglementations-et-cimetiere/cimetiere>

Si certaines concessions ont, depuis, été entretenues, ne tenez pas compte de leur présence sur cette liste.

### Colis et visite de Noël

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) distribue des colis de Noël aux Cellariennes et Cellariens âgés de 85 ans et plus en leur rendant visite.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de ces colis gourmands doivent s'inscrire obligatoirement afin de mettre à jour les fichiers du CCAS. Pour cela, vous devez compléter le coupon à découper ci-dessous et le retourner en mairie avant le 1<sup>er</sup> novembre.

Il est également possible de s'inscrire par téléphone au 02 40 25 48 92 ou par mail à [ccas@lecellier.fr](mailto:ccas@lecellier.fr).



#### COLIS DE NOËL – Coupon à retourner avant le 1<sup>er</sup> novembre

(Pour les couples, merci de renseigner les deux noms, prénoms et dates de naissance)

##### Monsieur

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

##### Madame

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Personne à contacter en cas de besoin (nom et téléphone) : .....

Nous souhaitons vous rappeler qu'il est également possible de vous inscrire sur le fichier plan canicule / personne isolée en cochant la case ci-dessous ou en contactant le CCAS au 02 40 25 48 92.

Je souhaite également m'inscrire sur le fichier « plan canicule / personne isolée » du CCAS

## Vie communale

### Dernier rappel : 2<sup>e</sup> édition du concours photos



La Commune relance son concours photos proposant aux photographes amateurs (jeunes et adultes) de réaliser des clichés « coup de cœur » de la commune et donner leur vision du Cellier.

Le thème proposé pour cette 2<sup>e</sup> édition est « Le Cellier et ses villages ». Le Cellier compte une trentaine de villages et près de 50 hameaux. Le concours a lieu jusqu'au **10 novembre 2022**, date limite de dépôt des dossiers.

Les photos gagnantes serviront à illustrer la carte de vœux municipale de 2023. L'ensemble des photos du concours fera l'objet d'une exposition accessible à toutes et tous.

**Pour y participer : bulletin de participation et règlement complet du concours à votre disposition en mairie ou en ligne sur le site de la mairie dans la rubrique « Agenda » : [www.lecellier.fr](http://www.lecellier.fr)**

À vos appareils, prêtes, prêts, shootez !

## Vie associative

### Une nouvelle association au Cellier : « Les Étoiles du Népal »

Les trois amies, Nanou, Coco, et Karine, se mettent en route pour participer à la Sénagazelle au Népal en novembre 2023. Il s'agit d'une course solidaire et humaine, dont la mission est d'apporter 100 kg de fournitures scolaires aux enfants Népalais de différentes écoles. Pour réaliser ce projet, une collecte de fonds est mise en place. C'est pourquoi, une journée «SPORT et BIEN-ÊTRE» est organisée le samedi 29 octobre à la salle William-Turner. L'association compte sur votre présence !



Les Étoiles du Népal  
[lesetoiledunepal@gmail.com](mailto:lesetoiledunepal@gmail.com)

### Actualité du Cellier Mauves Basket Club (CMBC)

Le CMBC a été heureux de vous retrouver au Forum du Cellier et à celui de Mauves le 3 septembre dernier. Les entraînements ont pu reprendre dès le 5 septembre.

#### Nouveautés de cette rentrée

Le basket tonic a commencé le samedi 17 septembre. Cette activité, ouverte à tous à partir de l'âge de 13 ans, relève du fitness avec un ballon de basket. Si vous souhaitez plus d'infos, vous pouvez consulter le site de la FFBB : <http://www.ffbb.com/ffbb/basketonik/presentation>

En parallèle, les cours de micro-basket pour les plus jeunes nés en 2018/2019 ont commencé le samedi 24 septembre de 9 h à 10 h et le basket pour les U7 (enfants nés en 2016/2017) tous les samedis également de 10 h à 11 h.

Le club sera présent comme l'an dernier pour **Octobre Rose** lors du week-end des 15 et 16 octobre. Le nombre de paniers marqués dans le week-end aura toute son importance !

Pour les joueurs du club, des stages sont proposés pour les prochaines vacances du 24 au 26 octobre.

Et comme toujours retrouvez Le Cellier Mauves Basket Club sur son site pour avoir plus d'infos et suivre ses actualités : <http://cellier-mauves-basket-club.fr/>  
Sans oublier son compte Instagram !



### Du nouveau chez Zen & Qi

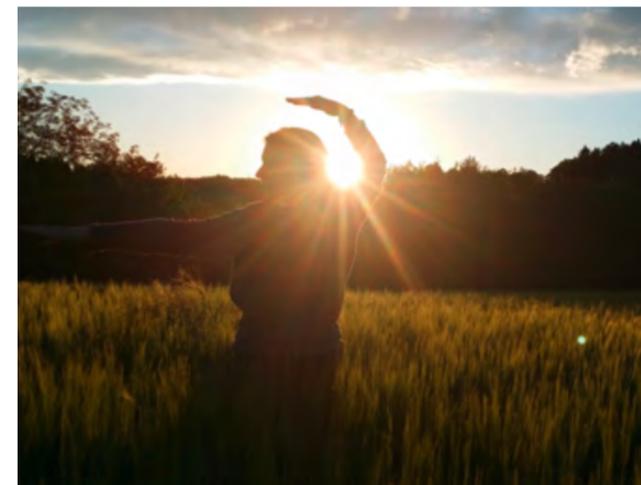
#### Un cours de yoga réservé aux matinaux

Sylvain Richard propose un atelier de mise en forme de 6 h 45 à 7 h 30 le mardi. Basé sur des exercices de yoga tibétain, ce cours a pour but d'offrir à chacun un équilibre physique et émotionnel idéal pour démarrer la journée. Le cours est ouvert à toutes et tous : aucune expérience n'est requise. Il y a des cours de yoga un peu plus tard en matinée et en soirée tous les jours de la semaine.

#### Un cours de Qi Gong

Fabrice Hohn rejoint l'équipe de l'association Zen et Qi. Depuis plus de trente ans, il enseigne à ses élèves cette discipline chinoise basée sur la gestion des énergies dans les méridiens d'acupuncture. Les bienfaits sont énormes, notamment au niveau de l'assouplissement et de la tonification des chaînes musculaires.

En pratique, cette saison 2022/2023 comportera des chi kung pour le dos, le système nerveux, le cerveau et les yeux. Dans ses cours, Fabrice enrichit les mouvements doux du chi kung avec les techniques de l'ostéopathie (MRP), de la Cohérence cardiaque et de la TRE (méthode pour dénouer les tensions musculo-émotionnelles).



Un cours d'essai est proposé pour toutes les activités, vous trouverez plus d'infos sur [www.zenetqi.fr](http://www.zenetqi.fr) ou en appelant Emmanuel DESJEUX au 06 28 07 54 60.

### Retour sur l'Opération Toutes Pompes Dehors 2022



En 2022, l'opération Toutes Pompes Dehors a récolté 23 478€ pour un peu plus de 53 tonnes. C'est un très beau résultat après deux ans d'arrêt, l'Association Onco Plein Air vous remercie chaleureusement pour votre investissement.

Pour plus d'informations : <http://www.aopa-nantes.fr/>

### Le Cellier Mauves FC : les inscriptions restent ouvertes

Il est toujours possible de s'inscrire pour la saison 2022/2023. Filles et garçons, dès 5 ans et sans limite d'âge, sont les bienvenus. Les nouveautés pour la saison 2022/2023 : la création d'une entente pour l'école de foot féminine avec les clubs voisins de Mouzeil-Teillé-Ligné et Saint-Mars-du-Désert. Retrouvez toutes les informations et contacts utiles sur le site du club.

#### Le club partenaire de l'opération Octobre Rose

Pour la 2<sup>e</sup> année, Le Cellier Mauves FC s'engage dans l'opération Octobre Rose en lien avec les associations cellariennes. Différentes animations sont prévues aux couleurs de l'événement (ballons roses, décoration rose...). L'occasion de montrer l'engagement et la mobilisation de la famille du foot dans cette cause d'intérêt général.

#### Réservez votre soirée du 12 novembre

Ce samedi 12 novembre, le club organise sa traditionnelle soirée annuelle salle William-Turner. Au programme : un repas chaleureux et un spectacle d'improvisation. Retrouvez toutes les infos utiles et le lien vers la billetterie sur le site du club.

Informations et contact : [lecelliermauvesfc.fr](http://lecelliermauvesfc.fr)



## Vie scolaire et extra scolaire

Vendredi 18 novembre de 17 h 30 à 19 h 30

### Marché d'automne à l'école Saint-Jean-Bosco

L'APEL, l'association des parents d'élèves et les enfants de l'école vous attendent dans la cour de l'école Saint-Jean-Bosco pour déambuler dans son **marché d'automne où les enfants vous proposeront gâteaux et chocolat chaud, décorations de Noël, jouets d'occasion...**

Nombreux autres stands avec la **participation de producteurs locaux** (légumes, boissons, gourmandises...).

Venez nombreux !



## Saison culturelle

### Festival « Ce soir, je sors mes parents »

2 spectacles programmés au Cellier



Samedi 22 octobre à 20 h, salle William-Turner

#### "Gamin" par Lalo, spectacle T.T.C (Témoignages Tout en Chansons)

*C'était quoi ta vie quand t'avais 8 ans ? C'est quoi ton rêve ? Et ton rêve le plus fou ? Ça veut dire quoi « rêver » ? Comment on prend soin de ses rêves ? Sommes-nous libres de rêver ? Se laisse-t-on le droit de rêver ? Doit-on accomplir ses petits rêves pour avancer ? Faut-il réaliser tous ses rêves ou en garder pour continuer à rêver ?*

Réponses en musique dans ce chaleureux spectacle musical.

« GAMIN » va vous faire voyager d'une chanson réaliste, remplie de moments de vie d'avant « C'était comme ça » à une chanson surréaliste au pouvoir de nous faire espérer un monde meilleur « Imaginons Ensemble ».

Durée : 45 min. À partir de 6 ans.



Dimanche 23 octobre à 10 h et à 11 h 30, médiathèque Claire Bretécher

#### "Fénix – Format A5" de la C<sup>ie</sup> Diabolo Menthe, histoire dépliée

Rozine déploie ses cartons à dessin et délie progressivement son histoire avec Fénix, son meilleur ami, un petit cheval de manège qui tourne en rond et s'ennuie. La nuit tombée, il s' imagine s'envoler vers de nouvelles contrées. Mais la guerre s'invite à la rêverie et détruit tout sur son passage. Fénix renaîtra-t-il de ses cendres ?

Forme poétique et intimiste, elle invite le public à une rencontre chaleureuse à la manière du théâtre de salon.

Durée : 30 min. À partir de 6 ans.



#### À la médiathèque Claire Bretécher, en lien avec le spectacle

Jusqu'au 29 octobre

Exposition «Esquisse Fénix» de la C<sup>ie</sup> Diabolo Menthe  
Tout public à partir de 6 ans - Visite libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Samedi 22 octobre à 11 h

Atelier papier avec la C<sup>ie</sup> Diabolo Menthe  
Durée : 1 h 30 - Tout public à partir de 6 ans - Gratuit  
Sur inscription.

Mercredi 16 novembre à 16 h 30

Heure du conte avec le groupe « Des mots pour le dire » autour du papier (origami)  
Durée : 1 h - De 3 à 7 ans - Sur inscription.

Tarifs : 4 € la place, 3 € la place à partir du deuxième spectacle acheté.

Gratuit le dimanche après-midi. Billetterie : ouverture le mardi 4 octobre.

Réservation à l'Office de Tourisme du Pays d'Ancenis (accueil d'Ancenis-Saint-Géréon) au 02 40 83 07 44 du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com).

Plus d'infos sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)



Dimanche 20 novembre à 17 h, salle William-Turner

### « Incognito » de la C<sup>ie</sup> Magik Fabrik

#### un duo de clowns tendres à ne surtout pas manquer

Deux imbéciles, deux clowns sales qui n'ont rien, regardent passer le monde, incognitos, avec leurs yeux de traviole. Ronchons et rigolards, idiots mais malins, ils se moquent de l'autorité et des convenances. Ensemble, ils s'amuse à casser l'insupportable monotonie du monde avec quelques boîtes, quelques bouts de ficelle et même quelques enfants s'il y en a qui traînent dans les parages...

Un moment drôle et tendre à partager en famille.

À partir de 5 ans - Durée : 50 min.

Tarifs : 8 € / 6 € avec réservation / Gratuit pour les jeunes de moins de 25 ans, bénéficiaires du RSA et autres minima sociaux, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

Réservations et infos : mairie au 02 40 25 40 18 ou [culture@lecellier.fr](mailto:culture@lecellier.fr)



En écho au spectacle, les élèves de CP, CE1 et CE2 des écoles du Cellier bénéficieront d'ateliers artistiques sur le jeu et la figure du clown.



## Commerçants / artisans / artistes

### L'entreprise « LA LOCATION WeCanRent France » installée récemment aux Relandières

L'entreprise LA LOCATION WeCanRent France a ouvert le 1<sup>er</sup> septembre. Elle loue du matériel aux particuliers et aux professionnels. Elle propose des locations à partir de la demi-journée.

L'entreprise propose :

- des remorques 750 kg tractables avec permis voiture.
- des remorques plateau voiture bâchées ainsi que porte-engin (ces dernières nécessitent un permis remorque).
- un large choix de matériel de jardinage : petite tondeuse à gazon, tondeuse autoportée avec ou sans bac de ramassage, moto-bineuse, motoculteur, tarière ou encore débroussailluse.
- du matériel de bricolage, de démolition et de rénovation.
- pour le travail du bois : tronçonneuse, perche élagueuse, rogneuse de souches, fendeuse de bûches et broyeur de végétaux.
- du matériel de terrassement : mini-pelle, plaque vibrante et découpeuse thermique.



Ouverture le lundi et du mercredi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 (fermé le mardi).  
Tél. : 02 40 52 69 15 • site : [www.la-location.com](http://www.la-location.com)  
ZAC des Relandières.

Une maison du Bien-Être sur votre commune !

À 10 minutes à pied de la gare, vos praticiens spécialisés dans le bien-être vont prochainement s'installer dans l'ancienne maison médicale située au 1 rue des Grands Coteaux.

Dans cette maison du Bien-Être, exerceront : une sophrologue, une thérapeute conjugale et familiale, un magnétiseur / conjueur, une naturopathe / hypnothérapeute, une diététicienne, un acupuncteur, une art thérapeute, une consultante en parentalité, une conseillère d'orientation, une esthéticienne...

Il est encore possible d'accueillir des praticiens dans les locaux (de 12 à 27 m²) à temps partiel ou à temps plein, de préférence pratiquant des techniques non présentes dans le pôle !

Si vous souhaitez rejoindre la maison du Bien-Être, contactez l'équipe pour plus d'informations par téléphone ou par mail.

En attendant l'ouverture de la maison du Bien-Être, suivez l'évolution du projet sur la page Facebook

«Maison du Bien-Être Le Cellier».

Contacts : 06 69 58 43 40 ou 06 64 86 86 09 ou à [cgacliot@gmail.com](mailto:cgacliot@gmail.com) ou [johannalavaux@gmail.com](mailto:johannalavaux@gmail.com)



La Mission Locale du Pays d'Ancenis (pour les 16-25 ans)



La Mission Locale, mais c'est quoi ?

C'est une équipe qui est à l'écoute, accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans inclus, sortis du système scolaire, résidant sur le Pays d'Ancenis.

Et pourquoi ?

Pour travailler un projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi et l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...).

La Mission Locale au plus près de chez vous !

Rendez-vous possible sur Ancenis-Saint-Géréon, Loireauxence (Varades), Ingrandes-Le-Fresne-Sur-Loire, Vallons de l'Erdre (Saint-Mars-La-Jaille), Riaillé, Joué-sur-Erdre, Ligné (possibilité de se déplacer sur d'autres communes).

Pour plus d'informations et prise de rendez-vous :

02 40 96 44 30 ou [accueil@mlpaysancenis.fr](mailto:accueil@mlpaysancenis.fr) [www.missionlocalepaysancenis.fr](http://www.missionlocalepaysancenis.fr)



Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher

Novembre sous le signe du Tatouage

Du 4 au 30 novembre

Exposition «Encrage & Ancrage»

Le tatouage est ancré dans l'histoire humaine depuis 5 000 ans. Aujourd'hui, le développement du tatouage en France interroge sur le sens de cette pratique : simple effet de mode ? Réponse à des questions identitaires ? Rite de passage ? Art ? C'est pour approcher au mieux les multiples sens de cette pratique, que des études ont été menées en 2017 avec des groupes d'étudiants de l'UFR de sociologie de Nantes, sous l'égide de M. Philippe Alonzo, maître de conférences en sociologie.



Les premiers résultats de cette enquête ont été le point de départ à la création de cette exposition réalisée par un groupe d'étudiants de l'Université Permanente en 2018. L'exposition, richement documentée, comporte 12 panneaux de grand format, de nombreuses photos, objets, illustrations et vidéos.

Tout public (à partir de 12 ans) - Accès libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Samedi 5 novembre à 11 h

Vernissage de l'exposition

En présence des membres de l'association.

Durée : 1 h

Mercredi 9 novembre à 15 h

Atelier dessin et tatouage

À partir de la notion de motifs, création de dessins-transferts.

Tout public (à partir de 6 ans) - Durée : 2 h - Sur inscription.

Samedi 19 novembre à 10 h 30

Salon de tatouage éphémère

Possibilité de se faire tatouer par «Les tamponneuses» de l'Atelier Barbe à Papier.

Tout public (à partir de 6 ans)

Durée : 2 h - Sur inscription.

Samedi 26 novembre à 11 h

Les Ficelles du métier

Rencontre avec Gwennaëlle Lejeune, tatoueuse à l'atelier «Spered Digor»

Tout public (à partir de 10 ans) - Durée : 1 h 30 - Réservation possible.

Expression du groupe minoritaire

Agissons localement !

Le dernier été caniculaire provoquant des incendies qui ont détruit plus de 62 000 hectares et 78 départements placés en crise hydrique. Du jamais vu en France ni sur l'ensemble de la planète. Le dérèglement climatique est une terrible réalité qui implique des modifications substantielles de nos modes de fonctionnement. Il n'est plus possible de continuer à vivre comme si toutes les ressources et les espaces étaient inépuisables.

Que pouvons-nous faire ?

Des restrictions de l'usage de l'eau potable ont été instaurées sur tout le territoire, mais il faut aller plus loin notamment en renouvelant plus rapidement les réseaux d'approvisionnement en eau potable des collectivités. Sur le pays d'Ancenis, chaque année est enregistré 12% de fuite, soit 653 000 m³ de perte. La réutilisation des eaux usées épurées est aussi une solution qui pourrait être envisagée.

Il est nécessaire de réfléchir à des actions locales pour réduire l'empreinte carbone et atteindre la neutralité énergétique. De nombreuses initiatives pourraient être engagées : améliorer l'isolation des bâtiments communaux et y installer des panneaux photovoltaïques, aller plus loin dans la réduction de l'éclairage public, développer des liaisons douces pour diminuer l'usage de la voiture...

Est également mobilisé le « Collectif pour la Protection de l'Environnement et du Cadre de Vie du Cellier » qui a présenté au tribunal administratif lors d'une audience le 24 août un recours contre le parking de la Mothe. Le résultat est diffusé sur notre page Facebook.

Cristelle Van Kemenade, Aurélie Valadié, Virginie Postec, Patrice Chapeau, Olivier Ganne  
Le Cellier Durable et Solidaire  
[lecellierdurableetsolidaire@gmail.com](mailto:lecellierdurableetsolidaire@gmail.com)  
Chaîne YouTube et Page Facebook : Le Cellier durable et solidaire

# RENDEZ-VOUS

## Le Cellier en octobre

**Samedi 15 / 20 h 30**  
Le concert d'automne  
Église Saint-Martin

**Concert annulé**

**Dimanche 16 / départ**  
entre 8 h à 8 h 45  
Marche « **Octobre Rose** »  
(sur inscription)  
Esplanade du bar La Terrasse



Le 16 octobre, de 11 h à 12 h 30, la place de l'église et la rue Saint-Méen seront fermées à la circulation des véhicules à moteur. Le stationnement y sera également réglementé. Les usagers de la route ne voulant pas apparaître même de loin sur la photo devront contourner ce périmètre.

**Samedi 22 / 11 h**  
Atelier papier par  
la C<sup>ie</sup> Diabolo Menthe  
Médiathèque Claire Bretécher

**Samedi 22 / 20 h**  
Spectacle jeune public  
« **Gamin** »  
Salle William-Turner

**Dimanche 23 /**  
**10 h et 11 h 30**  
Spectacle jeune public  
« **Fénix – format A5** »  
Médiathèque Claire Bretécher

**Samedi 29 / Dès 10 h**  
Journée « **Sport et bien-être** »  
(Les Étoiles du Népal)s  
Salle William-Turner

**Jusqu'au 29 octobre**  
Exposition « **Esquisse Fénix** »  
Médiathèque Claire Bretécher

## Le Cellier en novembre

**Mercredi 2 / 10 h à 12 h 30**  
Accès aux droits et au  
numérique par l'UDAF 44  
Mairie

**Du 4 au 30**  
Expo « **Encrage & Ancrage** »  
**Samedi 5 / 11 h**  
Vernissage de l'exposition  
Médiathèque Claire Bretécher

**Mardi 8 / 18 h 30**  
Conseil Municipal  
Mairie

**Mercredi 9 / 15 h**  
Atelier dessin et tatouage  
Médiathèque Claire Bretécher

**Jeudi 10**  
Date limite participation  
concours photos  
Mairie

**Vendredi 11 / 11 h 30**  
Commémoration  
Monument aux Morts

**Samedi 12**  
Soirée du Cellier Mauves FC  
Salle William-Turner

**Mercredi 16 / 16 h 30**  
Heure du conte  
Médiathèque Claire Bretécher

**Vendredi 18 /**  
**17 h 30 à 19 h 30**  
Marché d'automne  
de l'école privée  
École Saint-Jean-Bosco

**Samedi 19 / 10 h 30**  
Salon de tatouage éphémère  
Médiathèque Claire Bretécher

**Dimanche 20 / 17 h**  
Spectacle jeune public  
« **Incognito** »  
Salle William-Turner

**Samedi 26 / 11 h**  
Les Ficelles du métier  
avec Gwennaëlle Lejeune  
Médiathèque Claire Bretécher

## État Civil



### NAISSANCES

**Luccia GRÉTEAU**  
11 juin 2022  
**Peter KERVICHE**  
15 juillet 2022  
**Salomé GAREAU**  
**LE PALLEC** 19 juillet 2022  
**James GILBERT**  
16 août 2022  
**Nolan LE BIVIC**  
22 août 2022

**Carl JÉMIN (44 ans)**  
14 août 2022  
**Lucienne MÉNORET**  
née **CHEVALIER (83 ans)**  
23 août 2022  
**Yvette DOREY**  
née **NICOLEAU (90 ans)**  
25 août 2022  
**Paul JOSSET (89 ans)**  
27 août 2022  
**Camille DELAUNAY**  
née **DUPAS (101 ans)**  
31 août 2022

### DÉCÈS

**Éliane FRIN née DUPÉ**  
(76 ans) 13 juillet 2022  
**Yannick NAYEL (68 ans)**  
15 juillet 2022  
**Simonne CABARAT**  
née **COLOMBIER (92 ans)**  
21 juillet 2022  
**René DUBOIS (84 ans)**  
29 juillet 2022  
**Philippe GUIARD (64 ans)**  
30 juillet 2022  
**Marie Thérèse BOUTIN**  
née **BERTHELOT (98 ans)**  
30 juillet 2022

### MARIAGES

**Annette ORIEUX**  
et **Alexandre REMAUD**  
27 août 2022  
**Isaline FAURY**  
et **Arnaud LE GUIADER**  
27 août 2022  
**Adeline LOIRET**  
et **Julien FORGEAU**  
3 septembre 2022

*NB : Les parents souhaitant la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse [infocom@lecellier.fr](mailto:infocom@lecellier.fr)*

## Urbanisme

### Permis de construire délivrés entre le 13 juillet et le 8 septembre 2022

Construction d'une maison - 75 allée des Érables  
Construction d'une maison - 10 Chemin du Jusson  
Démolition d'un bâtiment - 19 Chemin des Lagunes  
Réhabilitation et extension d'un bâtiment -  
64 route de la Cale de Clermont  
Construction d'une maison - Rue du Meunier  
Aménagement d'un espace de détente et de places  
de stationnement – Rue de Bel-Air, Parc de la Mothe

### Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon :  
**02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et  
sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde :  
**02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence :  
**09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence :  
**0 800 47 33 33**
- Suez Urgence :  
**09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers :  
**02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et  
sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France -  
Guy Garanger :  
**06 03 09 29 00**
- Correspondante  
Écho d'Anenis - Josiane  
Kerjouan : **06 72 11 36 41**

### Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

**Directeur de publication :** Philippe MOREL  
**Comité de rédaction :** Céline VERMOSEN,  
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine  
VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

**Réalisation :** Goubault  
**Impression :** Planchenault



**Le Cellier**  
Le fleuve, la terre, la cité

**Contacts :** Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone :  
02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – [mairie@lecellier.fr](mailto:mairie@lecellier.fr) – [www.lecellier.fr](http://www.lecellier.fr)

**Rappel.** Les demandes de publications, émanant des associations et des  
professionnels, sont à adresser à [infocom@lecellier.fr](mailto:infocom@lecellier.fr) (ou par courrier) impérativement  
**au plus tard le 17 octobre** pour la parution le 15 novembre du Lien n°91. Aucune  
proposition anonyme ne sera traitée.